

Formation universitaire et accès à l'emploi des docteurs de l'enseignement supérieur ivoirien

Affoué Philomène KOFFI

Université Félix Houphouët-Boigny
affouephilomenekoffi@yahoo.fr

Résumé

La crise de l'emploi interpelle, surtout lorsqu'elle touche les titulaires du diplôme le plus élevé d'un pays. De fait, cette situation contredit les théories de l'emploi qui démontrent que le diplôme protège du chômage. C'est le cas en Côte d'Ivoire où les titulaires du doctorat éprouvent de plus en plus de difficultés à trouver un emploi.

Cet article traitant de la crise de l'emploi chez les docteurs en Côte d'Ivoire repose sur une méthode qualitative appuyée d'une analyse de données statistiques secondaires. Au titre de la méthode qualitative, des entretiens ont été réalisés avec des docteurs non recrutés, les responsables du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et de l'université Félix Houphouët-Boigny et des responsables de syndicats d'enseignants. Elle est soutenue par une analyse de données statistiques issus de l'Observatoire de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur, de l'institut national de la statistique et de la Direction des ressources humaines du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Les résultats de l'étude mettent à nu le non alignement des formations avec les orientations économiques du pays, la non compétitivité des diplômés du fait de formations trop théoriques et le recours à l'Etat comme principal employeur chez les titulaires du doctorat en Côte d'Ivoire. Les difficultés d'accès à l'emploi qui en résultent appellent à une introduction de modules de formation à l'entrepreneuriat dans les curricula à l'université afin de faciliter l'insertion professionnelle des docteurs dans les entreprises privées et/ou l'auto-emploi.

Mots clés : éducation, enseignement supérieur, emploi, diplômés, doctorat

Abstract

The employment crisis calls out, especially when it affects the holders of the highest diploma in a country. In fact, this situation contradicts the theories of employment which show that the diploma protects against unemployment. This is the case in Côte d'Ivoire where doctorate holders are finding it increasingly difficult to find a job.

This article dealing with the employment crisis among doctors in Côte d'Ivoire is based on a qualitative method supported by an analysis of secondary statistical data. As part of the qualitative method, interviews were conducted with non-recruited doctors, officials from the Ministry of Higher Education and Scientific Research and

Félix Houphouët-Boigny University, and officials from teacher unions. It is supported by an analysis of statistical data from the Observatory for the Professional Integration of Higher Education Graduates, the National Institute of Statistics and the Human Resources Department of the Ministry of Higher Education and of scientific research. The results of the study expose the non-alignment of training with the economic orientations of the country, the non-competitiveness of diplomas due to excessively theoretical training and the use of the state as the main employer among doctorate holders in Côte d'Ivoire.

The resulting difficulties of access to employment call for the introduction of entrepreneurship training modules in university curricula in order to facilitate the professional integration of doctors in private companies and/or the self-employed. - job.

Keywords : education, higher education, employment, graduates, doctorate

Introduction

Le diplôme protège du chômage en ce sens qu'il augmente les chances d'accéder à l'emploi (Giret et Jongbloed, 2022). Ces chances s'avèrent d'autant plus grandes que le diplôme est élevé. En ce sens, l'accès au diplôme universitaire le plus élevé qu'est le doctorat semble être une panacée à la question du chômage des diplômés.

Cette assertion a été longtemps vérifiée en Côte d'Ivoire où depuis les indépendances, l'école et spécialement l'acquisition de diplômes, a été présentée comme la clé de la mobilité sociale et le moyen privilégié de l'accès à l'emploi (Proteau, 2002). L'acquisition de diplômes plus élevés garantissait l'accès à un emploi plus stable et mieux rémunéré ainsi qu'à une position sociale enviable. Eu égard à cette logique, depuis l'accession du pays à l'indépendance, l'obtention du diplôme de doctorat permettait d'accéder à l'emploi d'enseignant - chercheur (professeur d'université) considéré comme un des niveaux les plus élevés et les plus prestigieux de l'emploi en Côte d'Ivoire. L'insertion professionnelle de ces diplômés est donc assurée dans les universités, les grandes écoles publiques et quelques centres ou instituts de recherche, le principal employeur étant l'Etat. Ce modèle d'accès à l'emploi des titulaires du doctorat a permis le recrutement de la quasi-totalité des docteurs des universités de Côte d'Ivoire.

Toutefois, depuis quelques années, les titulaires du doctorat ne sont plus systématiquement recrutés dans les institutions publiques

d'enseignement post baccalauréat. Les titulaires de doctorat, de plus en plus nombreux, éprouvent des difficultés à accéder à l'emploi des enseignants-chercheurs et chercheurs. Ces difficultés de recrutement, perceptibles depuis 2015, ont conduit à une crise ouverte entre les docteurs non recrutés et les institutions du ministère de l'enseignement supérieur ivoirien (Pinto, 2022) qui a abouti à un recrutement de 590 docteurs dans les différentes universités et les centres de recherche du pays en mai 2022 suivi d'une session complémentaire de recrutement en octobre 2022.

Malgré ces efforts, un grand nombre de docteurs reste sans emploi stable tandis que de nombreux étudiants continuent de soutenir les thèses de doctorat dans les universités. Le débat suscité par cet état de fait tourne autour de la capacité des universités ivoiriennes à former des docteurs compétitifs sur le marché de l'emploi, à même de diversifier les secteurs d'emploi d'accueil. Ceci explique alors que ces derniers aient toujours recours à l'emploi d'enseignant-chercheur dans les universités publiques comme unique profil professionnel.

Au regard de ces constats, il s'avère nécessaire de questionner la capacité des universités ivoiriennes à prendre en compte l'insertion professionnelle des docteurs dans les formations dispensées. Quels sont les profils des docteurs formés dans les universités ivoiriennes ? quelle a été l'évolution de l'insertion professionnelle des docteurs en Côte d'Ivoire ? Comment s'articule l'adéquation entre la formation et l'emploi dans les universités ivoiriennes ?

Méthodologie

Le présent article adopte une méthodologie mixte axée sur les méthodes qualitatives et quantitatives de recherches.

La méthode quantitative repose sur la collecte de données statistiques secondaires sur les diplômés, l'insertion professionnelle et la formation universitaire en Côte d'Ivoire. A cet effet, nous avons eu recours aux données du ministère de l'enseignement supérieur à travers la Direction des ressources humaines, l'Observatoire de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur (OIPDES) et le service de l'insertion professionnelle de l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB). L'étude s'est également appuyée

sur les données de l'Institut national de la statistique (INS), de la Radiodiffusion télévision ivoirienne première chaîne (RTI 1) ainsi que différentes autres sources internet, mais également de travaux de recherches antérieures.

Quant à la méthode qualitative, en plus de l'analyse de travaux de recherches antérieures, elle a reposé sur des entretiens semi directifs avec des responsables de la direction de l'OIPDES ainsi que de la direction des ressources humaines du ministère de l'enseignement supérieur, des responsables d'un syndicat des enseignants - chercheurs à savoir la Coordination Nationale des enseignants -chercheurs (CNEC) et des responsables du collectif des docteurs non recrutés.

Malgré des difficultés d'accès à l'information doublée d'une indisponibilité de statistiques qui ont rendues difficile la collecte des données, les informations recueillies nous ont permis de rédiger ce travail qui est structuré autour des formations reçues par les docteurs dans les universités ivoiriennes ainsi que des possibilités d'insertion professionnelles qu'elles offrent.

1. L'insertion professionnelle des diplômés

Les données de l'enquête réalisée auprès des institutions dans le cadre de cette étude sont formelles : il n'existe presque pas de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés dans les institutions de l'enseignement supérieur ivoirien. En effet, l'enquête-recensement initiée par l'OIPDES en 2022 auprès des institutions de l'enseignement supérieur en ce qui concerne l'insertion de leurs diplômés a mis à nu cette réalité : sur un ensemble de 7 universités fonctionnelles en Côte d'Ivoire, seulement deux ont pu renseigner partiellement le questionnaire de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés de leur institution. Il en est de même pour plusieurs autres établissements publics et privés d'enseignement supérieur qui ne disposent pas de données sur l'insertion professionnelle des diplômés issus de leurs institutions.

En outre, les données disponibles pour quelques institutions, les entretiens avec les responsables de l'OIPDES et du service d'insertion professionnelle de l'Université Félix Houphouët-Boigny permettent d'affirmer sans équivoque que les taux d'insertion professionnelle des

diplômés de l'enseignement supérieur ivoirien sont faibles. A l'Université Lorougnon Guédé de Daloa par exemple, le taux d'insertion professionnelle des diplômés de 2014 à 2020 est de 3% environ. De plus, le profil d'insertion de ces diplômés révèle, pour la plupart, un déclassement doublé d'une non-concordance entre la profession exercée et la formation reçue (OIPDES, 2022). Ceci pourrait traduire un sentiment de désespoir des diplômés capables d'accepter n'importe quel emploi, susceptibles de les préserver du chômage et de la précarité professionnelle.

Par ailleurs, ces données posent également la problématique de la compétitivité des diplômés et leur capacité à se faire employer par les entreprises privées. Le profil d'insertion des diplômés révèle une préférence pour la fonction publique en matière d'insertion professionnelle selon l'OIDPES (2022) dont les responsables affirment d'ailleurs : « *qu'il se pose un problème de compétitivité des diplômés de l'enseignement supérieur ivoirien. Certaines filières de formation sont caduques et nécessitent une réadaptation et une actualisation en fonction de l'évolution du marché de l'emploi* ».

L'on peut donc affirmer que les problèmes d'insertion professionnelle des diplômés en Côte d'Ivoire résultent d'une inadaptation des politiques d'emplois et des formations à l'environnement de l'emploi.

1.1. L'état de l'emploi en Côte d'Ivoire

1.1.1. Politique de l'emploi et marché du travail

La question de l'emploi est au cœur de tous les débats en Côte d'Ivoire et s'explique par les forts taux de chômages qui suscitent des interrogations autour de l'adéquation entre les formations données et les besoins en emplois et plus largement sur les politiques d'emplois mises en place par les différents gouvernements depuis les indépendances.

Le rapport 2018 de la Banque africaine de développement (BAD) sur le développement de la Côte d'Ivoire révèle par exemple un taux de chômage compris entre 70 et 90%. Bien que ce taux soit au-delà des 11% avancés par le BIT (2012) et de l'enquête emploi (INS, 2014), il est révélateur de forts déséquilibres au niveau de la répartition de l'emploi. Ainsi, malgré un chômage élevé des diplômés dans certaines disciplines, il existe des emplois non pourvus en personnels qualifiés.

Le cas le plus frappant se constate chez les docteurs non recrutés où malgré le chômage de nombreux docteurs dans les filières des lettres et des sciences sociales, une insuffisance de candidats au recrutement dans les filières de mathématiques et de sciences physiques est décriée. Par ailleurs, bien que de tradition agricole, le débat sur l'emploi tourne essentiellement autour des diplômés, délaissant de larges pans de l'économie tenus, en milieu rural, par le secteur primaire. Pourtant, l'INS révèle que l'agriculture demeure la branche d'activité la plus pourvoyeuse d'emplois avec 43,5% contre seulement 21 % pour les emplois salariés non agricoles qui concentrent pourtant toute l'attention des décideurs en matière de politique de l'emploi. Une étude réalisée sur l'emploi en milieu rural ivoirien a d'ailleurs confirmé une insuffisance d'accompagnement des jeunes en matière d'emploi en milieu rural (Koffi et Dorte, 2021).

Cette orientation de la politique de l'emploi en Côte d'Ivoire pourrait expliquer les forts taux de chômage comme le démontre le paradoxe de Todaro qui indique qu'une hausse de l'emploi urbain entraîne une augmentation de chômage urbain en raison des fortes migrations qu'elle implique. Ainsi, Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire qui offre plus du quart des emplois concentre également la majorité des chômeurs (43,9%) selon l'INS, (2014). Ce hiatus entre les opportunités d'emplois et les politiques d'emploi pourrait également expliquer les problèmes d'accès à l'emploi que connaissent les titulaires du doctorat en Côte d'Ivoire, ces dernières années.

1.1.2. État de l'emploi chez les titulaires du doctorat

Les entretiens réalisés avec les acteurs de l'enseignement supérieur ivoirien dans le cadre de cette enquête permettent d'être formel : l'Etat ivoirien reste le principal employeur des diplômés du doctorat en Côte d'Ivoire à travers ses universités et ses instituts et/ou centres de recherche. Cependant, Il convient de retenir de prime abord que les statistiques relatives à l'emploi des docteurs restent peu disponibles, surtout en ce qui concerne la période avant 2012 qui représente une année charnière dans le système d'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire.

En effet, l'année 2012 marque la réouverture des universités ivoiriennes après deux années de fermeture du fait de la crise post-électorale de 2010-2011. Cette réouverture a été suivie de plusieurs réformes dont le basculement intégral vers le système LMD et la création du Comité national de recrutement de l'enseignement supérieur (CNRES). Ce comité mis en place par le ministère de l'enseignement supérieur représente une sorte de guichet unique de recrutement des chercheurs et enseignants-chercheurs, chargé de recevoir et d'analyser les dossiers des postulants. Avant cette période, les recrutements se faisaient au sein des universités qui transmettaient ensuite les dossiers au ministère de l'enseignement supérieur en vue de les entériner. Selon les données du ministère de l'enseignement supérieur, le nombre le plus élevé de docteurs recrutés avant 2012 était de 167 docteurs, réalisé 2006.

Toutefois, les statistiques révèlent une évolution du nombre de docteurs recrutés à partir de 2012. Ainsi, de 2012 à 2022, 4064 docteurs ont été recrutés dans les universités, instituts et centre de recherches publics de Côte d'Ivoire par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, soit une moyenne de 406 docteurs recrutés par an (OIPDES, 2022 ; RT11, 2022). Ces chiffres sont d'ailleurs en constante évolution, passant d'environ 400 docteurs en 2015, à 610 en 2021 puis 660 en 2022 (MESRS, 2022).

Malgré ces efforts, l'État a de plus en plus de mal à absorber les titulaires du doctorat en Côte d'Ivoire et de nombreux docteurs restent sans emploi stable. Bien que le recensement réalisé en octobre 2021 par la Direction des ressources humaines du Ministère de l'enseignement supérieur ait dénombré 1120 docteurs non recrutés, ce sont 1921 candidatures qui ont été enregistrées au recrutement de mai 2022. Selon le ministère de l'enseignement supérieur, au terme du processus de recrutement de 2022, il devrait rester 1259 docteurs non recrutés, sans compter les nouveaux docteurs ayant soutenu au cours de la même période.

Pourtant, à côté des docteurs chômeurs, se retrouvent des postes non pourvus dans certaines filières telles que l'informatique, les mathématiques et les sciences physiques. Par exemple, lors du recrutement de 2022, malgré un déficit criard d'enseignants en mathématique et des besoins exprimés, seulement 15 candidatures ont

été enregistrées selon le ministère de l'enseignement supérieur pour 19 postes disponibles. Ces données posent la problématique du profil professionnel des docteurs ivoiriens.

2. Formation universitaire et profil professionnel des diplômés

De nombreux docteurs sont formés chaque année dans différentes filières des institutions d'enseignement supérieur de Côte d'Ivoire. Selon le ministre de l'enseignement supérieur, de décembre 2021 à juin 2022, le nombre de docteur a évolué de 1463 à 1919, soit 456 docteurs ayant soutenu dans toutes les universités et disciplines confondues en Côte d'Ivoire. Ces chiffres s'élèvent à 190 thèses uniques et 70 thèses d'exercice en médecine soutenues par an pour la seule université Alassane Ouattara de Bouaké (MESRS, 2022).

Par ailleurs, de nombreux doctorants attendent d'intégrer le rang des titulaires de doctorat. C'est le cas à l'unité de formation et de recherche (UFR) Communication, milieu et société (CMS) de l'université Alassane Ouattara qui compte 2140 doctorants en 2022. Ces diplômés ou futurs diplômés du doctorat aspirent pour la plupart à intégrer les universités publiques et les instituts et centres de recherche de l'enseignement supérieur. Cette préférence pourrait s'expliquer par le profil de formation des docteurs qui les prédispose aux métiers de chercheurs et d'enseignants chercheurs.

En effet, selon Bernal (2017), la carrière académique a longtemps été le débouché naturel du doctorat. Ce constat est aussi vrai pour la Côte d'Ivoire où les formations dispensées aux doctorants dans les universités les préparent à la recherche et à l'enseignement dans les universités et centres de recherche scientifique. Selon un responsable du service de l'insertion professionnelle de l'Université Félix Houphouët-Boigny « *la formation reçue par les étudiants dans nos universités ne les prépare pas à être compétitifs dans les entreprises ni à s'investir dans l'entrepreneuriat* ». Il explique ce manque de compétitivité par la formation trop théorique donnée dans les universités alors que les entreprises sont à la recherche de savoir-faires pratiques. Cette assertion rejoint la théorie "Insider/outsider" de Lindbeck et Snower (1985) qui explique le chômage et la vulnérabilité

des diplômés par l'incertitude des entreprises par rapport à leur productivité du fait de leur manque d'expérience et de compétence.

Aussi, seuls quelques docteurs parviennent à s'insérer dans des institutions non gouvernementales tandis que les entreprises ne développent pas, pour la plupart, des activités de recherche à même d'en employer. Enfin, l'absence de profils professionnels dans les entreprises pour la majorité des docteurs, issus des sciences sociales et littéraires, n'y facilite pas leur insertion. Par ailleurs, la formation des docteurs ivoiriens ne les prépare pas à l'entrepreneuriat.

En somme, la crise des docteurs chômeurs a remis à jour le débat sur l'employabilité des diplômés. Les responsables de l'enseignement supérieur sont unanimes sur le fait qu'il faut orienter les docteurs vers l'entrepreneuriat afin de faciliter leur insertion professionnelle dans les entreprises et par l'auto-emploi d'où la nécessité de revisiter les paradigmes de la formation dans les universités ivoiriennes.

3. Pour une réforme de la formation universitaire

Les problématiques soulevées par la crise de l'insertion professionnelle des docteurs en Côte d'Ivoire appellent à une réforme des formations universitaires en Côte d'Ivoire, particulièrement, les formations doctorales.

En effet, il se perçoit, chez les docteurs ivoiriens, une méconnaissance des possibilités d'insertion professionnelle qu'offre la réalisation d'une thèse de doctorat, confirmant ainsi la théorie "Insider/outsider" de Lindbeck et Snower (1985) qui explique le chômage des jeunes par l'absence d'informations sur le marché du travail en ce sens que ces derniers ne savent pas toujours quel type d'emploi rechercher en fonction de leur formation. C'est d'ailleurs à juste titre qu'un responsable d'un syndicat des enseignants-chercheurs affirme :

« Les docteurs ignorent leur potentiel. Un docteur est plutôt un créateur d'emploi. Il ne doit pas être celui qui court après un salaire de la fonction publique. Le jour où les docteurs le comprendront, et que, lorsque le ministère lancera le concours de recrutement, il y aura un nombre de postulants en dessous de la demande, ils se feront respecter ».

De fait, la thèse de doctorat est un exercice intellectuel de recherche scientifique sur un sujet original. Elle permet de théoriser un problème social auquel le chercheur devra proposer une ou plusieurs solutions. Vu sous cet angle, le diplôme du doctorat devrait permettre aux docteurs de s'auto-employer et même d'être des créateurs d'emploi à travers des cabinets ou des structures de recherche en vue d'apporter des réponses aux problèmes sociaux identifiés. Cependant, l'absence d'une formation à l'entrepreneuriat et l'environnement entrepreneurial instable en Côte d'Ivoire restent un frein à cette initiative chez certains diplômés alors que la plupart des docteurs ne sont pas conscients de cette opportunité.

Par ailleurs, les résultats de l'étude indiquent une inadéquation formation-emploi au niveau des formations doctorales au regard du trop-plein de docteurs dans plusieurs disciplines et d'une pénurie d'enseignants dans d'autres. Il convient par conséquent de former plus de docteurs dans les filières scientifiques telles que les mathématiques, les sciences physiques et l'informatique. Ceci permettrait de réduire le chômage des diplômés en adéquation avec les modèles d'affectation qui suggèrent une corrélation entre la rareté relative de ces compétences et des besoins des employeurs, et l'accès à l'emploi des diplômés.

Il convient par ailleurs de développer des formations en entrepreneuriat durant les formations universitaires afin d'outiller les étudiants à l'auto-emploi. Pour ce faire, des séminaires devraient permettre aux doctorants d'être outillés aux objectifs sociaux de la thèse de doctorat afin qu'ils orientent leurs recherches vers des thématiques qui facilitent leur insertion professionnelle. Enfin, des mesures d'accompagnement incitatives pourraient être mises en place afin d'encourager les docteurs à l'entrepreneuriat.

Conclusion

La crise des docteurs chômeurs en Côte d'Ivoire a mis à nu de nombreuses insuffisances liées à la formation des diplômés en général et particulièrement des docteurs dans les universités ivoiriennes.

En effet, au niveau de la politique de l'emploi, le non alignement des formations sur les orientations économiques du pays favorise un chômage des diplômés dans plusieurs secteurs d'activités alors qu'on observe une pénurie de main d'œuvre dans plusieurs autres. Par ailleurs, la non compétitivité des diplômés du fait de formations trop théoriques et d'une absence de formation à l'entrepreneuriat fragilise leur employabilité, les rend moins compétitifs dans les entreprises et inaptes à l'auto-emploi.

C'est pourquoi, la mise en œuvre de programmes de formations axés sur l'entrepreneuriat ainsi que la promotion des formations pourvoyeuses d'emplois contribuera à une résorption du chômage docteurs en Côte d'Ivoire. Ces mutations passent par une orientation plus accrue des étudiants dans les filières scientifiques inversement de la politique d'orientation actuelle qui fait la part belle aux sciences littéraires et aux sciences sociales. En outre, l'Etat devra accélérer la mise en place de pôles universitaires de statut d'étudiants entrepreneur à l'image des PNSEE en France afin de favoriser une inversion des tendances dans les dix prochaines années, faisant des docteurs ivoiriens, plus des créateurs que des demandeurs d'emploi.

Références bibliographiques

Banque africaine de développement (2018), *Perspectives économiques en Afrique de l'ouest : évolution macroéconomique et pauvreté, inégalité et emploi Marchés du travail et emplois en Afrique de l'ouest*, www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb consulté le 26 Août 2022 à 15h33mn.

Bernela, Bastien (2017), « Trajectoires professionnelles et géographiques : l'étude de trois générations de docteurs » in *Formation emploi* [En ligne], N°139, pp 147-170. <http://journals.openedition.org/formationemploi/5154> consulté le 15 juillet 2022.

Brenot Simon (2021), *Comment améliorer l'employabilité des docteurs et doctorants en droit ?* www.village-justice.com/articles consulté le 26 août 2022 à 21h27mn

Giret Jean-François (2022), *Economie de l'éducation*, cours dispensé aux étudiants de Master 2 en Pilotage et évaluation dans les systèmes éducatifs, Dijon, Université de Bourgogne.

Giret Jean-François et Jongbloed Janine (2022), *Marché du travail, emploi et qualification*, Cours dispensé aux étudiants de Master 2 en Pilotage et évaluation dans les systèmes éducatifs, Dijon, Université de Bourgogne.

Institut National de la statistique et Agence d'étude et de promotion de l'emploi (2014). *Enquête nationale sur la situation de l'emploi et du travail des enfants 2013*, Abidjan, INS.

Koffi Affoué Philomène et Thorsen Dorte (2021), *Avenir imaginé: insuffisances du soutien aux jeunes en milieu rural en Côte d'Ivoire*, Brighton, Institute of Development Studies, <https://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/handle/> consulté le 06 mars 2023.

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Côte d'Ivoire (2022), *Recrutement des enseignants-chercheurs dans l'emploi d'assistant et de recherche*, enseignement.gouv.ci consulté le 30 août 2022.

Observatoire de l'Insertion Professionnelle des Diplômés de l'Enseignement Supérieur (2022), *Données statistiques des diplômés des institutions d'enseignement supérieur publiques de la Côte d'Ivoire, Période : 2013-2020*, Abidjan, OIPDES.

Pinto Pierre (2022), *Côte d'Ivoire : les "docteurs non recrutés" reçus par le gouvernement*, Côte d'Ivoire : les «docteurs non recrutés» reçus par le gouvernement (rfi.fr) consulté le 10 mai 2022 à 18h 06

Proteau Laurence (2002), *Passions scolaires en Côte d'Ivoire : Ecole, Etat et société*, Paris, Karthala.

RTI officiel. (2022), *Journal télévisé du jeudi 31 juillet 2022*, <https://youtube/skzsXtM6ZQ>